



Notice d'instruction et Liste de pièces de rechange

Chisels portés

G

Conforme au code du travail.
Pour toutes commandes des pièces de rechange voir au verso.

RABEWERK



Déclaration CE de conformité pour les machines

(Directive 89/392/CEE, Annexe II, Chapitre A)

Nous

RABEWERK GmbH+Co.

Am Rabewerk, D-49152 Bad Essen

déclarons ci-après que

Déchaumeur BLUE BIRD G

est conforme aux dispositions de la Directive "Machines"

Directive 89/392/CEE
modifiée 93/44/CEE et 93/68/CEE, Annexe I

et déclare par ailleurs que, les suivants des normes harmonisées ont été appliquées

EN 292-1 et EN 292-2

Bad Essen, 26.1.1999



Dr. Aberle
Directeur Technique



Friedrich Gerdorn
Directeur de bureau d'études

(français)

NOTICE D'INSTRUCTIONS

CHISELS

G

Avant d'utiliser l'appareil, nous vous demandons de lire attentivement et de respecter la présente notice d'instructions, ainsi que les indications de sécurité "Pour votre sécurité".

L'utilisateur devra avoir la qualification nécessaire pour utiliser correctement l'appareil et pour en assurer l'entretien. L'utilisateur devra d'autre part posséder la qualification nécessaire en vue d'appliquer les mesures de sécurité spécifiques à ce type d'appareil et en vue d'appliquer les mesures générales de prévention des accidents. Veuillez également transmettre les instructions relatives à la sécurité à un autre utilisateur.

Les mesures relatives à la prévention des accidents ainsi que les règles générales d'hygiène et de sécurité sont à respecter.

Vous devez être en conformité avec le Code de la Route.

Veuillez prendre en considération le "Signe d'Avertissement". Les remarques avec ce signe dans la présente notice ou des autocollants sur l'appareil avertissent d'un danger.



Perte de droit à la garantie

Le chisel a été construit pour une utilisation agricole usuelle. Une autre utilisation est considérée comme non conforme à l'usage pour lequel il a été conçu et nous ne saurons être tenu pour responsable des dommages causés.

Une demande de garantie peut uniquement être prise en considération, conformément à nos conditions de ventes, si les conditions d'application de la garantie sont respectées.

Il y a perte de droit à la garantie en cas d'erreur d'utilisation, d'entretien ou de maintenance (respecter les instructions de la notice!), lorsque la puissance kW (CV) maximum autorisée du tracteur est dépassée, lorsque des réparations, respectivement des modifications sont effectuées sans notre consentement et lorsque des pièces de rechange non d'origine sont utilisées.

Des réclamations éventuelles sont à faire par écrit au moment de la livraison, conformément à nos conditions de livraison.

ATTELAGE

Vérifier la pression des pneumatiques du tracteur.

Veiller à avoir des catégories d'attelage identiques sur le tracteur et sur le chisel.

Bras de relevage du tracteur:

- les régler à la même hauteur
- les régler pour compenser les oscillations
- en utilisation normale, les bras sont libres latéralement, pour des travaux en pente, limiter leur débattement latéral.

Fixer le troisième point du tracteur de telle sorte qu'au travail, il soit légèrement dirigé vers le haut du côté chisel.

Verrouiller conformément aux prescriptions, le dispositif d'attelage.

Le relevage hydraulique du tracteur doit être réglé avant d'atteler ou dételé sur "contrôle de position".

Lors de l'attelage ou du dételage, aucune personne ne doit se trouver entre le tracteur et l'appareil. De même aucune personne ne doit se tenir entre le tracteur et le chisel, lorsqu'on actionne la commande extérieure du relevage!

Danger d'accident!



MISE EN SERVICE

Avant chaque mise en service, vérifier les sécurités au transport et à l'utilisation du chisel et du tracteur.

Veiller à assurer la sécurité de direction du tracteur, fixer les masses nécessaires à l'avant du tracteur!

Avant de quitter le tracteur poser le chisel sur le sol, arrêter le moteur et enlever la clé de contact!

Ne procéder aux travaux de réglage, d'entretien ou de maintenance que lorsque l'appareil est posé au sol!

Avant de démarrer, c'est-à-dire avant de mettre l'appareil en service, s'assurer qu'aucune personne ne se trouve aux abords immédiats de l'appareil!

Il est interdit de monter sur l'appareil lorsque celui-ci est en service!

Le transport de personnes sur la machine, lorsqu'elle est en service ou pendant le trajet, est INTERDIT!

Avant la première mise en service et après une longue période de non-utilisation vérifier le graissage adéquat de tous les paliers et articulations!

Vérifier le bon serrage de tous les boulons. Vérifier l'étanchéité du système hydraulique et la pression des pneumatiques!



UTILISATION A L'ARRIERE D'UN TRACTEUR

Le chisel doit toujours être tracté en "contrôle mixte, respectivement en contrôle d'effort", les roues latérales aident à respecter le terrage.

Au lieu d'utiliser les roues de terrage sur le chisel combiné avec une rangée de disques, on peut utiliser le rouleau à barres pour aider à contrôler le terrage. (Les roues de terrage sont néanmoins conseillées en terrain caillouteux.)

Régler le bâti du chisel parallèle au sol à l'aide du 3e point.

En terrain en pente, limiter le débattement latéral de l'attelage 3 point.

Au travail, ne pas prendre de virage serré et ne pas "reculer".

RANGEE DE DISQUES CONCAVES

Verrouiller après montage sur chisel avec rondelle et goupille (A, fig. 3 + 2)

La rangée de disques et le rouleau à barres sont montés sur ressort et séparément réglables. Ils peuvent passer au-dessus de dénivellation (également des pierres) sans soulever le chisel, les dents restant à leur profondeur de travail.

Régler l'effet de nivellement de la rangée de disques par l'intermédiaire des tirants **C** et la pression du rouleau avec la manivelle **D** (fig. 2).

Veiller à ce que les ressorts **D1** ne viennent pas en position de blocage dans le cas où le rouleau à barres sert au contrôle de profondeur du chisel; régler le contrôle du tracteur en conséquence.

Les disques sont séparément réglables latéralement (en **C1**, fig. 2) afin de bien niveler selon la quantité de terre travaillée et déplacée par le chisel (par ex. terre - profondeur - forme des socs).

UTILISATION EN POUSSE

(sans rangée de disques concaves, sans rouleau à barres)

Monter le kit frontal (fig. 4): tourelle (**E**) et bras (**F**).

Les tiges de roue, réglables par broches sont à monter vers le centre (fig. 4). Les roues pneumatiques 155/70 R13 peuvent être montées sur le côté du chisel (attelage arrière) ou à l'avant.

Verrouiller les pitons d'attelage inférieur avec rondelle et goupille (A, fig. 3)

TOLES LATERALES (B, fig. 4)

Elles évitent les projections latérales de terre.

Régler la distance latérale avec vis de butée **B1** (fig. 5).

Régler la profondeur de sorte qu'elles ne pénètrent pas dans la terre.

Pour le travail en bordure et en position de transport (G 7/300), relever les tôles (voir fig. 5).

FORME DES SOCS, POSITION DES DENTS, SECURITE (fig. 7)

Selon les conditions d'utilisation et selon le travail souhaité, il est possible d'utiliser des socs pattes d'oie (avec pointe) ou des socs en trois parties (avec soc déchaumeur réversible); par ailleurs la position de la dent (position du soc) peut être modifiée trois fois.

Position de la dent / Position du soc

plus raide (b) - meilleure pénétration (souvent nécessaire avec socs pattes d'oie)

moins raide (b) - meilleure passage des masses de terre + végétaux.

Type de soc et fixation

Socs en trois parties (env. 45 cm de large) à monter avec console **G**

Socs pattes d'oie (env. 45 cm de large) à monter avec entretoise **G1** (fixée par goupille élastique)

Le soc en trois parties (soc déchaumeur et ailerons) est également livrable avec rechargement dur - pour une nette augmentation de la durée de vie.

Sécurité

Boulon de cisaillement **H** (M 16 x 60; 8.8)

Les vis servant de point de rotation sont à monter sans jeu avec contre-écrou **H1**.

POSITION DE TRANSPORT

G 7/300: retourner vers l'intérieur les roues de terrage et les disques concaves extérieurs (fig. 6).

Relever les tôles latérales (fig. 5).

Bloquer latéralement les bras de relevage du tracteur.

Indications pour le transport, voir page 6.

ENTRETIEN / MAINTENANCE

Si des travaux d'entretien ou de maintenance sont effectués, l'appareil attelé au tracteur, il est impératif d'arrêter le moteur du tracteur et de retirer la clé de contact. Procéder aux travaux d'entretien, l'appareil posé sur le sol.



Attention, un appareil relevé doit impérativement être maintenu dans cette position à l'aide d'un dispositif de soutien, évitant toute descente non intentionnelle de l'appareil.

Vérifier régulièrement le serrage de l'ensemble des boulons: il est particulièrement important d'effectuer un resserrage de tous les boulons après environ les huit premières heures.

Egalement après les premières heures d'utilisation, et ensuite régulièrement, contrôler et resserrer les paliers des disques concaves et les paliers de roues = paliers à roulements à rouleaux coniques.

Graisser régulièrement tous les paliers munis de graisseurs; env. toutes les 25 heures, disques concaves, rouleau à barres et roues.

Les deux points d'articulation situés sur les bras inférieurs (**K**, **K1**) sont à régler (jeu minimum pour assurer la liberté d'articulation) - serrer les contre-écrous.

Entretenir les manivelles pour maintenir leur fonction.

Sur l'appareil posé au sol, appliquer un produit anticorrosion sur les socs et disques concaves, graisser les tiges de vérin avec de la graisse exempte d'acides.

Remplacer à temps, les socs usés, respectivement retourner les socs déchaumeurs réversibles; n'utiliser que les socs d'origine RABEWERK, leur bon montage est garanti; ils font un meilleur travail et durent plus longtemps.

Pression des pneumatiques: 1,5 bar.

ATTENTION / TRANSPORT - Consignes de sécurité

Mettre l'appareil en position de transport, vérifier l'aptitude au transport du chisel.

Le transport de personnes sur l'appareil ainsi que le fait de se tenir dans la zone de travail - zone de danger - sont interdits.

Adapter la vitesse de transport à l'état des chemins et des routes!

Prudence dans les virages: les outils portés se déportent latéralement.

Vous devez être en conformité avec le Code de la Route!

Conformément au Code de la Route, pour le transport sur route, l'utilisateur est responsable de l'ensemble attelé, tracteur et appareil.

Vous devez donc pour la circulation sur route, équiper votre chisel d'un dispositif d'éclairage (par exemple barre lumineuse) et de dispositifs de signalisation.

Les dispositifs d'éclairage ou de signalisation sont à se procurer directement auprès du réseau de distributeurs.

Suite à l'adaptation d'outils portés, il y a lieu de ne pas dépasser les charges autorisées sur les essieux et le poids total en charge selon les articles R54 à R58 du Code de la Route.

Pour les machines agricoles d'une largeur supérieure à 2,50 m, le tracteur doit être équipé d'un gyrophare.

Si la machine dépasse de plus de 20 cm des deux côtés du tracteur, il faut fixer aux extrémités de celle-ci, des catadioptres ronds blancs à l'avant et des catadioptres ronds rouges à l'arrière.

Nous vous signalons qu'il est interdit d'empiéter sur la partie gauche de la chaussée avec le chisel. Les parties ou pièces dangereuses doivent être recouvertes et signalées.

L'appareil porté à l'avant du tracteur doit être maintenu en position telle qu'il ne cache pas les feux du tracteur.



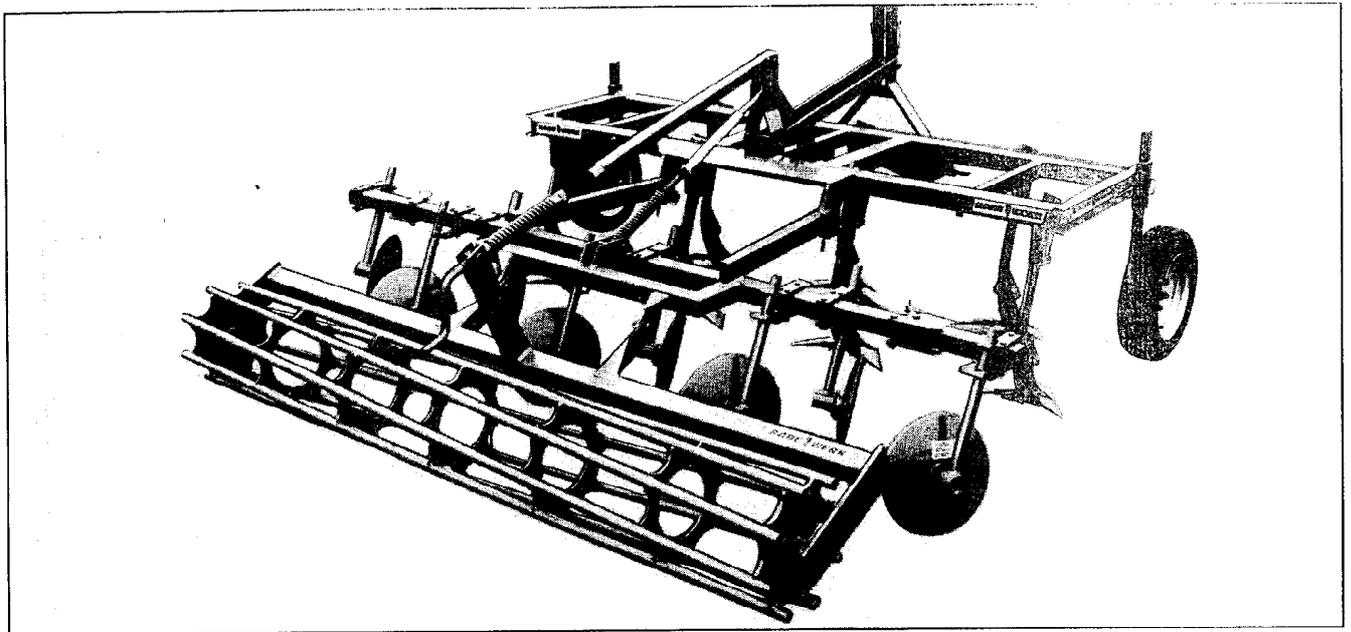


Fig. 1

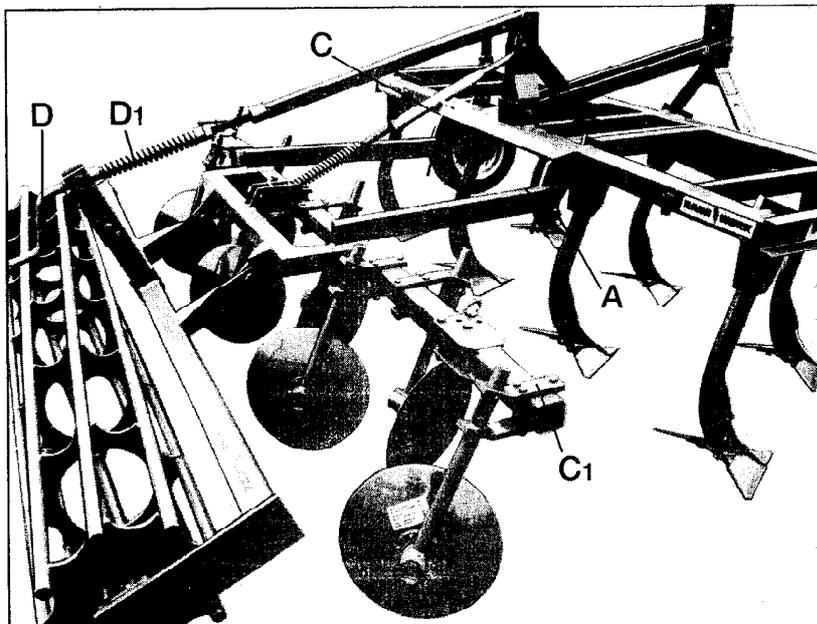


Fig. 2

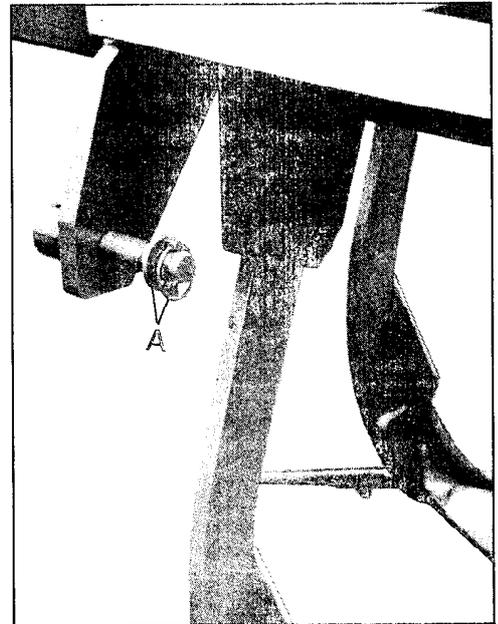


Fig. 3

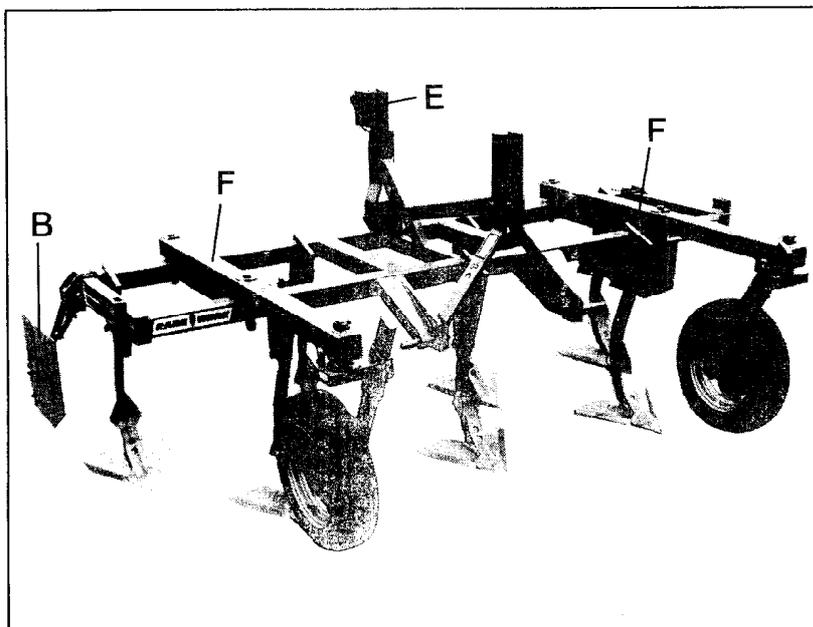


Fig. 4

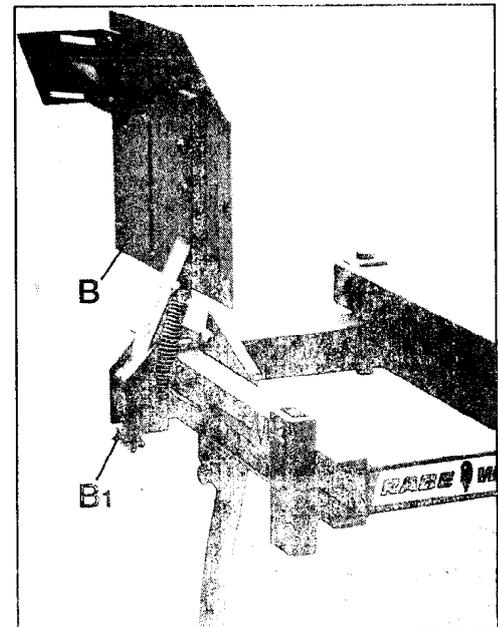


Fig. 5

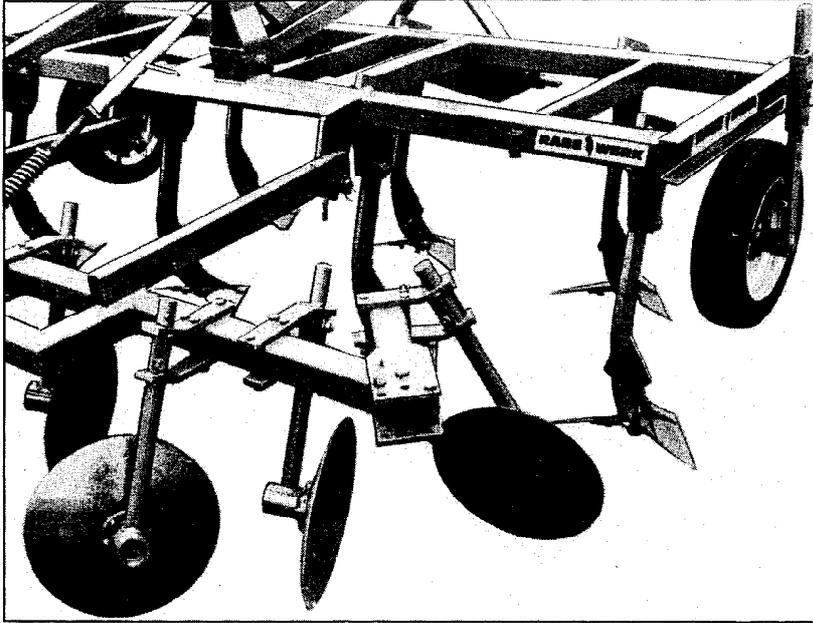


Fig. 6

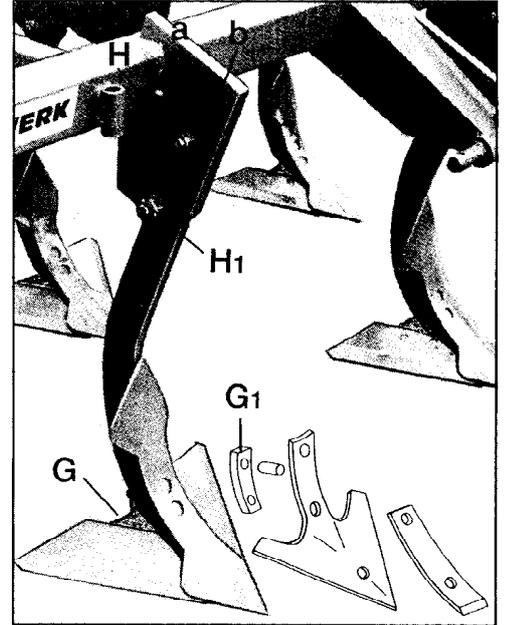


Fig. 7



IMPORTANT :

Lors de chaque commande de pièces, veuillez nous communiquer les données suivantes:

1. Type d'appareils (gravé sur la plaquette).
2. Numéro de série de la machine (gravé sur la plaquette et le bâti).

RABE WERK
GmbH+Co.  D-49152 Bad Essen

Conforme au code du travail

Type: _____

No. _____

Année de
fabrication: _____



plaquette

3. Numéro de référence ou si le no de repère n'est pas suivi du no de référence, la position DIN ou les dimensions
Si vous désirez un ensemble de pièces, indiquez la référence soulignée.
4. La quantité exacte par référence.

RABEWERK

D-49152 Bad Essen

République Fédérale d'Allemagne

Téléphone: (05472) 771-0

Télex: 941617

Télécopie: (05472) 771195

Société française:

RABEWERK-France S. A.

F-68360 Soultz, 4, Rue de l'Industrie

Téléphone: 89.74.44.00

Télex: 881426, Télécopie: 89.76.80.99